

COMPTE RENDU DE « CRUAS 15 » BUIS LES BARONNIES

5 AVRIL 2014 (« Cruas 16 » le 11 octobre à Richerenches)

Présents :

Daniel Cuhe (la Prévention), J.C Viodé, James Attali, Nicole Bonnet (TABALE) Claude Stephan , Claude Li (Peuples Solidaires Htes Alpes) Marie Cécile Marie et Jacques Vaugelade (L'arbre à Cauris), Guy Largier (Yam Daa Bo), Monique et Pierre Bertaud (Les amis de Kantchari), Monique Hervier et renée Condamin (St Jean Echanges Partage), Jean Lichou (Microfel) Simone Luzy (Association de Jumelge Soro-St Michel) Hubert Nicolas (L'APPEL Montpellier), Guy Richard (CAT Sud), Isabelle Rixte, Corinne et Patricia Muizzo (Teelgo), René Billaz (AVSF) Jacqueline Pestre (Tek Taaba), Jean et Annie Loireau (l'APPEL DROME) André et Marie claudie Reboul (Une goutte d'eau au Faso), Philippe Lhoste (Jeunes Agriculteurs et Viticulteurs du Luxembourg) 27 personnes pour 17 ASI représentées

Excusés :

Régine Jeanjean (Terre des Enfants), Geneviève Doux (Badeya Nasso), Thierry Sciari (Respublica), Marie Françoise Descamps (SIM), Monique Eliane (Kongodiana), Simone Lugbull (Entraide Burkina), Nacéra Parrini (Afrique Femme Avenir) Dr B. Blanc (AMNS) Michel Valette (Un projet pour Réo) Pierre Michailard, Cathy Durand (Assolidafrica), Vincent PUrroy (Bidi)

.....

Ordre du jour :

Matinée :

Arrivée 9h30 et 10 h présentation des résultats de l'enquête par Pierre Michailard et Jacques vaugelade

Midi repas partagé

Après midi :

- Quelles attentes des ASI vis-à-vis de CASE , (conclusions de l'enquête)
- Quels défis du moyen et long terme en matière d'éducation et d'alimentation ? René Billaz
- Quel avenir à moyen et long terme pour nos ASI (tour de table)
- Quels recours pour disposer de moyens plus conséquents (effet multiplicateur : coopération décentralisée, fondations privées... ? (tour de table)
- Conclusions : quel thème fédérateur proposons-nous ?

Tour de table : voir liste des participants

1 Présentation des résultats de l'enquête sur le devenir de CB Jacques Vaugelade (voir son PPT)

36 réponses (dont 26 de CASE B) + une quinzaine d'entretiens téléphoniques (JV et PM). Sur un total de 140 envois.

Activités :

- Scolarité (34/36 ASI) : parrainage, foyers économes collectifs, soutien cantine, jardins scolaires, biblio, fournitures, construction...
- Santé : 22
- Agriculture : 26 ; Moringa : 15 & Zaï : 6...

Débat sur BSONG (qui aurait disparu ?) et agrément officiel du gouvernement Burkinabé . René renvoie le débat à Pierre Michailard (consul du B. à Belfort). La reconnaissance des associations Burkinabé est peut-être liée et exigée par l'ouverture d'un compte (Cf. pièce envoyée par PL a/s de Zebunet) ?

Les partenaires des ASI sont très divers (ce sont d'autres associations Pour 25 ASI).

René lance un tour de table sur « comment envoie t'on l'Argent à nos partenaires? »

- Mandat international au partenaire (3 K€)
- Tabale : transfert direct en mission avec reçu (10 K€)
- Peuples solidaires H. A. : mandats postaux, virements bancaires, (40 K €)
- Jacques V. ? virt (3 k€)
- Guy (3 K€)
- Pierre (Kantchari) : partenaires entrepreneurs payés par virements bancaires. 100 – 120 K€
- St Jean : Virements bancaires
- Jean L, Microfel : virt b. 2 a 3 K€
- PL : à Zebunet, autre asso qui ne participe pas au collectif (10 M CFA virement bancaire à notre représentant à Ouaga qui dispatche sur nos partenaires) pour AJAJV-Luxembourg : virement bancaire à notre partenaire « AMUS » (+s dizaines de M. CFA).
- André : mandat au nom du Président.de l'association des parents 6 a 7 K€
- Simone : mandats postaux et livrets au nom des associations locales de parents d'élèves
- Hubert (APPEL) : 30 K€ par an : virements mensuelssur un compte commun à Bobo, différent du compte du partenaire AED.
- Guy : doubles comptes de nos partenaires (2 à 3 K€)
- Isabelle : Teelgo : petits transferts en direct. (5 à 7 K€)
- APPEL Drome (Jean) : virés directement au fournisseur ou au partenaire (1- virement bancaire 2. Virement Western (rapide et efficace mais cher) 3. Mandat express (- cher) 4. Banque (on a fermé). 5. Espèces (pratique sur place). 20 K€

En résumé, des montants très variables (de 2 à 120 K€ par an) selon des procédures diversifiées, des frais variables et parfois importants (CA notamment, Banque Populaire plus favorable ?). Attention aux coupeurs de route (pour les transferts d'espèce).

René : les ASI présentes transfèrent, ensemble, des montants importants, qui doivent avoisiner 200 K€. Or deux au moins des ASI excusées (Terre des Enfants du Gard et Res Publica) transfèrent de grosses sommes, de l'ordre d'au moins 200 K€. On peut conclure que les ASI de CASE B contribuent ensemble pour un demi- million d'Euros au développement du Burkina, ce qui est loin d'être négligeable.

PL : complexité et diversité sur place des interlocuteurs au niveau local : (Parfois Préfet, Ss préfet..., chef de cantons (chef trad. Chez les Mossi) ?, commune (souvent peu de moyens), CVD, chefferie traditionnelle (chef de terre). Jean : laisser l'initiative au partenaire B. en fait variable selon thème et lieu !

Relations avec Case B. Mels de Jacqueline, très appréciés. Puis le site, toujours peu visité ! Il faudrait dégager qqs moyens (200 €/mois) pour rémunérer l'appui informatique (Cf. AG de CASE B).

21 Quelles attentes des ASI vis-à-vis de CASE ?

Les ASI du collectif confirment leur intérêt (général) pour CASE B.

Intérêt pour :

- Evaluations des réalisations
- Projet collectif
- Mobilisation financière sur des projets
- Informations sur la coopération décentralisée.

Que faire ?

- Echange d'info : forum (avec messages directs sur la boîte) ; courriel pour annoncer les mises à jour du site,
- Partage d'expériences : échanges préalables, nombreux sujets d'intérêt commun
- Projets communs

22 Quels défis du moyen et long terme en matière d'éducation et d'alimentation ?

René : présentation d'un PPT sur « Urgence pour les zones sahéliennes » (voir son PPT)

Débat

Questionnement sur l'impact de nos actions ?

Valeur de nos « modèles » ?

Rôle du collectif ? Projets communs ?

René : créer des références (métier d'agronome) pour informer les décideurs / politique...

Quelle priorité en matière d'éducation ? priorité à l'école primaire ? formations professionnelles ?

Hubert : effort porté sur les adolescents, à Bobo : -> remise à niveau en vue d'une formation technique professionnelle, -> rattrapage en matière de numérique, formation à l'informatique...

Jean : favoriser les échanges S-S dans le pays : goutte à goutte, toilettes sèches, maraîchage, traction asine et zaï mécanisé...

Jacques : autour des foyers économes, il y a une forme d'essaimage, en l'absence de projet commun.

Proposition : Mettre en commun, partager nos propres expériences... et aussi à travers nos réseaux respectifs (à travers un forum qui envoie les messages). Par le forum : répondre à tous ou répondre à la personne demandeuse.

Recherche de fonds à travers le collectif ? Agences de l'eau ? ça « rentrerait mieux » sur puits, écoles... du dur qui s'inaugure...

Débat divers sur les échanges entre ASI :

Réclamations sur CTAA Imasgo (une goutte d'eau et St Jean Echange partage) : mauvais suivi du dossier par le directeur du CTAA (date de livraison des 6 Kassines et de la formation pas respectée).

Jean : plaquette sur les recettes culinaires à base de Moringa : elle existe en malgache et va être traduite en Moore (avec logos CASE, Microfel, ARFA).

Conclusions

René souligne que (i) les futurs échanges portent sur des savoir-faire (documentés), (ii) que la procédure électronique initiée par Jacques Vaugelade peut simplifier ces échanges d'information sur des sujets spécialisés et (iii) qu'il existe des procédures de réunions téléphoniques peu onéreuses qui peuvent représenter d'importantes économies de temps et déplacement.

Il suggère que l'AG de CASE B. se penche sur trois propositions qui découlent des présentations et débats :

(i) adaptation de l'appui des ASI à l'éducation : priorité à la lutte contre l'analphabétisme ?

(ii) mutualisés nos savoir-faire concernant les jardins scolaires, le maraîchage et le Moringa : contribution à la lutte contre la malnutrition.

(iii) mutualisation des pratiques des ASI et des offres institutionnelles en matière de formation professionnelle des jeunes ruraux : aide à l'insertion économique des jeunes ruraux.

Philippe Lhoste René Billaz

